

# UNE LISTE POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ET DES DROITS DE LA POPULATION

**Pourquoi, nous, citoyens audoniens, locataires, salariés, employés, sans emploi, enseignants, syndicalistes, parents d'élèves, membres fondateurs pour un parti ouvrier indépendant, certains adhérents du parti des travailleurs, d'autres sympathisants du PCF, nous avons désigné PATRICK PEDROT pour conduire une liste à l'élection municipale 2008 ?**

## REPÈRES

\_ Le 10 avril 2007, Gérard Schivardi, maire de Mailhac et conseiller général de Ginestas (Aude), et Daniel Gluckstein, secrétaire national du Parti des travailleurs, lancent un appel posant la question : "L'heure n'est-elle pas venue de reconstruire un authentique parti ouvrier ?"

\_ Le 21 avril, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, cet appel est rendu public avec les 74 premiers participants au comité provisoire pour un parti ouvrier. Parmi ceux-ci, des maires, des militants ouvriers de toutes tendances, des syndicalistes, des militants laïques.

\_ Le 6 mai, après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, Gérard Schivardi et Daniel Gluckstein, dans une déclaration, affirment : "L'heure est à la re-construction." A cette date, le comité provisoire compte 227 participants.

\_ Le 7 mai, publication du premier bulletin de discussion.

\_ Le 3 juin, le comité provisoire pour un parti ouvrier se réunit pour la première fois à Ivry. Il décide de convoquer la convention ouvrière et socialiste.

\_ Le 30 juin, le comité provisoire adopte un appel-pétition à reconquérir la Sécurité sociale de 1945 : "Non aux franchises, non à la TVA sociale, retour des 200,1 milliards d'euros d'exonérations patronales dans les caisses de la Sécu..." Il adopte un communiqué : "Non au nouveau traité européen et à tout traité."

\_ Le 30 septembre, le comité provisoire décide d'organiser des réunions publiques dans tout le pays, un meeting à caractère national le 16 novembre à Paris. Il décide de soumettre aux comités qui préparent la convention un projet de manifeste pour un parti ouvrier.

\_ Les 24 et 25 novembre, 236 délégués, 14 observateurs et 43 invités, venus de 73 départements (mandatés par 8 026 travailleurs des villes et des campagnes, jeunes et militants de toutes tendances, qui, dans 92 départements, avaient pris leur carte de participation à la convention) ont constitué, à Saint-Ouen, la Convention pour un parti ouvrier indépendant.

La convention décide de convoquer le congrès constitutif du parti ouvrier indépendant les 14 et 15 juin 2008. Le comité de Saint-Ouen avait mandaté un représentant à la convention.

## REJOIGNEZ-NOUS

Pour tout contact :

**PEDROT patrick**

**12 rue des boutes en train**

**93400 Saint-Ouen**

**06 63 24 40 41**



Le 29 mai 2005 65% des audoniens ont rejeté le projet de constitution européenne, et, le 13 décembre 2007 : le nouveau traité européen est signé à Lisbonne !  
C'est anti-démocratique !

**N'est-ce pas justement l'union européenne qui impose ses directives et ses lois au gouvernement mais aussi aux communes ?**

A Saint-Ouen ce sont 5000 familles demandeuses de logement HLM :

- La majorité PCF-PS n'avait-elle pas les moyens de dénoncer l'ordonnance du 1<sup>er</sup> février 2007 qui transforme les OPHLM en « offices publics de l'habitat » (OPH), établissements « publics » à caractère industriel et commercial, dans la continuité de la loi ENL (Engagement National pour le Logement) et la loi GAYSSOT (Solidarité et Renouvellement Urbain) ? le logement social y est défini comme un service d'intérêt général, donc devant être soumis aux lois du marché.
- Les OPH peuvent appliquer les règles de la comptabilité privée, ne peuvent plus recruter de fonctionnaires. Ces OPH peuvent prendre des participations (capitales) dans des organismes publics ou privés de logement social. C'est le « partenariat public-privé » adapté au logement « social ». On passe du « loyer modéré » au « loyer maîtrisé » : chacun comprendra que le porte-monnaie des locataires va faire la différence entre HLM modéré et HLM maîtrisé !

**C'est le principe de la « concurrence libre et non faussée » imposé par le traité de Maastricht et l'union européenne. C'est le début de la privatisation du logement social. Nous commençons à voir la population ouvrière de Saint-Ouen partir ou s'endetter de plus en plus pour conserver la jouissance des appartements.**

- Comment les habitants des cités pourront-ils supporter des hausses substantielles de loyer après réhabilitation ? Or, le conseil d'administration de l'OPHLM n'est-il pas constitué d'élus de la majorité municipale ? N'avaient-ils pas à défendre les locataires ?
- Pourquoi le conseil municipal a-t-il voté un budget 2007 où l'on voit augmenter les recettes provenant de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ?
- N'est-ce pas le contraire qu'il faut faire, refuser d'appliquer ce que dicte Bruxelles ?
- l'union européenne exige des établissements « publics » de coopération intercommunale (EPCI) uniques pour mettre en œuvre les directives européennes (ouverture à la concurrence transport, logements, action sociale, et autres services publics).

C'est la raison du projet «Grand Paris» (ou «Paris Métropole»). Bertrand Delanoë en avait avancé la perspective en 2001, Nicolas Sarkozy, depuis juin, en précipite la création et Jean-Paul Huchon en négocie le contenu.

- La majorité municipale va-t-elle s'inscrire dans ce projet qui démantèle la commune de Saint-Ouen ? Les élus vont-ils appliquer ce que préconise la commission Attali, qui n'est que la suppression des départements et des 36 000 communes ? Ce serait dramatique !

Ne faut-il pas, au contraire, une équipe municipale défendant les besoins vitaux de la population audonienne, refusant donc de relayer les traités européens dans sa gestion municipale ? Une liste basée sur le respect de ce qu'ont exprimé 65% des audoniens le 29 mai 2005, 54% des français, rupture avec cette machine à détruire qu'est l'Union européenne ? Des élus pour dire :

- **Retour à l'office public d'habitation à loyer modéré, et non pas « maîtrisé »**
- **Construction massive de logements HLM**
- **Réhabilitation des cités HLM sans hausse de loyer**
- **Non aux augmentations de loyer**
- **Non aux augmentations des taxes locales**
- **Pour la défense des services publics et des droits de la population à Saint-Ouen**
- **Non au « grand Paris »**
- **Pour la défense des 36 000 communes**
- **Non au nouveau traité de Lisbonne**
- **Un référendum pour le dire**

<b>nom</b>	<b>prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>Tel/mail</b>	<b>soutien</b>

Pour tout contact : **Patrick Pedrot 06 63 24 40 41**  
 ⇒ **réunion tous les mercredis 19h30**

site web : <http://copoStOuen.googlepages.com>  
 e-mail : [copostouen@gmail.com](mailto:copostouen@gmail.com)